

AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE L'EXPLOITATION DE VIGNES DEPENDANT DU SITE ARCHEOLOGIQUE D'ALBA LA ROMAINE

En application des dispositions du code général de la propriété des personnes publiques, un appel à manifestation d'intérêt a été organisé en vue de l'exploitation de 2 parcelles en nature de vigne situées au sein du site archéologique d'Alba La Romaine.

Cet AMI, dont la remise des candidatures était fixée au 9 décembre 2022, a fait l'objet d'une publicité sur le site ardeche.fr.

Dans le cadre de cet AMI, l'unique candidature d'un exploitant agricole répondant aux critères définis dans le cahier des charges, a été retenue.

L'exploitation de vignes comportent notamment des conditions particulières et restrictions en matière de déplacement, de labourage et de désherbage, d'arrachage, et de déclaration de découvertes fortuites, auquel le bénéficiaire aura l'obligation de se conformer.

Dans la continuité de la procédure, une autorisation d'occupation des parcelles cadastrées section OA 1150 et OA 1159, en nature de vignes, a été délivrée pour une durée de 9 ans à compter de sa signature.

En contrepartie, le bénéficiaire versera au Département, une redevance d'occupation calculée sur la base de l'arrêté préfectoral constatant l'indice des fermages et sa variation et portant fixation des cours moyens des denrées retenues (viticulture, arboriculture).